



Message du président 9 juillet 2020 District des transports 140

La pandémie de COVID-19



<http://www.iam140.ca>



<http://www.iamaw.ca>

L'impact sans précédent de l'urgence sanitaire liée à la COVID-19

Le 12 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que la maladie à coronavirus (COVID-19) était une pandémie.

Le bureau canadien de l'AIMTA et le district 140 des transports ont immédiatement réagi à la déclaration de pandémie de l'Organisation mondiale de la santé en organisant des vidéoconférences d'urgence avec les sections locales de l'AIMTA, les dirigeants et les présidents généraux du district 140 ainsi que des représentants de la Grande loge partout au Canada. Dans le cadre de nos efforts continus visant à fournir de l'information et du soutien en temps opportun, nous continuons de planifier des vidéoconférences.

Lorsque l'Organisation mondiale de la santé a déclaré pour la première fois une pandémie, nombre de compagnies aériennes et de leurs prestataires de services étaient incertains des conséquences de cet avis sanitaire sur leurs activités et, dans de nombreux cas, ont prédit qu'il s'agissait d'un avis sanitaire de courte durée auquel ils pouvaient survivre financièrement.

Ce qui s'est passé dans les jours et les mois qui ont suivi cette annonce est sans précédent. Le transport aérien a été limité et les frontières entre les pays et les provinces ont commencé à se fermer. Les conséquences dans le secteur du transport aérien ont rapidement évolué, parfois d'heure en heure, et les effets pour les membres que représente le district des transports 140 ont été dévastateurs.

Une majorité des employeurs où nous représentons des membres ont commencé à signifier au syndicat des avis de « force majeure » ou de « licenciement » et nos membres ont été placés en mise à pied technique ou licenciés. La plupart de nos membres licenciés ou placés en mise à pied technique ont été, à juste titre, dévastés par l'incertitude de leur avenir et de celui des membres de leur famille.

Pour venir en aide aux membres, le bureau canadien de l'AIMTA, en coordination avec le district des transports 140, a immédiatement produit une trousse d'information « pratico-pratique » pour aider les membres à préparer une demande de prestations d'assurance-emploi (a.-e.), puis une trousse d'information sur la Prestation canadienne d'urgence (PCU).

Dès qu'un programme de subvention salariale d'urgence a été mis en place, l'AIMTA a demandé aux employeurs d'envisager de s'en prévaloir pour aider à la fois les membres et les entreprises. En coordination avec le Congrès du travail du Canada (CTC), l'AIMTA a fait pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il prolonge les prestations de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), sachant que cette subvention était une bouée de sauvetage pour de nombreux membres.

La pandémie a mis en évidence un manque général de préparation de la part des employeurs, qui, associé à la pénurie d'équipement, a entraîné de longs retards dans l'accès aux équipements de protection individuelle (EPI) dans tous les secteurs. Les membres de l'AIMTA ont fait face aux mêmes difficultés dans leurs lieux de travail et, en raison de la gravité des préoccupations soulevées, nous avons agi rapidement pour pallier ces difficultés. Une série d'actions concertées et ciblées a donné des résultats positifs, qui ont fait une différence tangible dans la vie professionnelle des membres tout en rendant les lieux de travail plus sûrs pour les autres travailleurs ainsi que pour les passagers.

Alors que l'économie émerge lentement de la pandémie, nous sommes maintenant confrontés à une « nouvelle normalité » qui apportera de nouveaux défis et comportera de nouvelles réalités, nous obligeant à réagir rapidement, de manière créative et efficace. Les employeurs commencent peu à peu à rappeler les membres au travail grâce à de nouvelles procédures en matière d'EPI. Pour mieux s'adapter à la pandémie, les aéroports mettent en place de nouvelles procédures de contrôle des voyageurs, comme l'imagerie thermique. Nous suivons de près les nouveaux développements technologiques, car ils présentent à la fois des occasions et des risques. L'imagerie thermique devrait apporter de l'eau au moulin côté travail et la possibilité de nouveaux emplois pour nos membres travaillant pour Garda et G4S – ce qui est un développement positif au milieu d'une grave crise. Par ailleurs, nous reconnaissons qu'il existe des répercussions juridiques, techniques et relatives à la protection de la vie privée. L'AIMTA s'y penche et les suit de près afin de s'assurer que la vie privée des passagers et des travailleurs est protégée.

Ce que l'on ne sait pas, c'est combien longue sera la voie de la reprise, mais une chose est certaine : l'AIMTA s'est rapidement adaptée aux défis et nous sommes certainement prêts à travailler en tenant compte des nouvelles réalités qui se présentent à nous. Ensemble, nous avons été forts et nous avons traversé le pire de la crise et c'est ensemble que nous ferons face à tout ce que l'avenir nous réserve. Ce ne sera qu'un autre chapitre dans la longue histoire de l'AIMTA.



Fred Hospes
Président-directeur général
District des transports 140 de l'AIMTA